



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—
Collégiale Saint-Just

Numéro 145 – Février 2022 – 1 euro



SUSCEPIMUS

*« Suscepimus Deus misericordiam tuam in medio templi tui. »
« Nous avons reçu, ô Dieu, votre miséricorde au milieu de votre temple. »*

Chers Paroissiens de Saint-Just,

Le mois de février s'ouvre avec la fête et la solennité de la Chandeleur, dont le magnifique Introït nous invite à rendre grâce pour le don de la miséricorde divine, incarnée dans le Fils, qui vient apporter la lumière dans le temple de notre âme baptisée.

Cette lumière divine, il nous faut l'accueillir, en vivre et la transmettre.

L'accueillir d'abord : Dieu prend l'initiative de venir à nous. Il se manifeste et se donne à nous, mais ne forcera pas l'entrée : prenons garde de ne pas le laisser dehors par négligence, au contraire efforçons-nous de lui préparer en notre âme une demeure digne de lui.

En vivre ensuite, et surtout. Dieu ne vient pas juste pour être présent : il vient nous transformer, nous « diviniser », nous introduire dans son intimité et nous faire participer à sa Charité. Efforçons-nous de vivre en sa présence et de conformer tous les aspects de notre vie à son amour.

La transmettre enfin : comment pourrions-nous la garder pour nous et ne pas avoir l'obsession de la répandre autour de nous, dans ce monde de ténèbres, mais assoiffé de lumière ?

Que ce mois de février, avec le temps de la Septuagésime, soit pour chacun de nous l'occasion de (re)mettre Jésus-Christ au cœur de notre existence, à l'exemple de la Bienheureuse Vierge Marie, à qui nous nous consacrerons le 11 février (cf. p. 4).

abbé Paul Giard, fssp
chapelain



CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

JANVIER 2022

Samedi 1^{er} janvier

L'année civile débute par la messe et le chant public du *Veni Creator* à la Collégiale.

Jeudi 6 janvier

La messe de funérailles de monsieur Georges Labouche, un des doyens de notre communauté, se tient en l'église de Ste-Foy-lès-Lyon. De nombreux paroissiens ainsi qu'une partie de notre chorale vient soutenir la famille dans le deuil et prier pour le repos de l'âme de ce cher défunt.

Vendredi 7 janvier

Comme tous les 1^{ers} vendredis du mois, la matinée spirituelle rassemble une dizaine de personnes pour la messe de 8h30, puis un topo et une Heure Sainte avec confessions jusqu'à 11h30 à la Maison Padre Pio.

Dimanche 9 janvier

Les séminaristes de Wigratzbad font leur rentrée. La session d'examens pour le 1^{er} semestre les attend.

L'abbé Henri Crevat, séminariste lyonnais en 5^{ème} année, assiste à la messe de 10h00 et part à l'issue au séminaire.

Mardi 11 janvier

A Saint-Just se tiennent les obsèques de madame Michèle Delcourt. De nombreux membres de la communauté viennent prier pour celle qui l'avait rejointe il y a peu d'années, et qui avait participé au pèlerinage en Terre-Sainte de 2019.

Vendredi 21 janvier

Une messe de Requiem est offerte pour le repos de l'âme du roi Louis XVI et pour le salut de la France.

CONSECRATION AU CŒUR IMMACULE DE MARIE

Le 11 février, en la fête des apparitions de Notre-Dame à Lourdes, nous allons consacrer solennellement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre et ses œuvres au Cœur Immaculé de Marie et lui confier toutes nos intentions.



Les temps d'épreuve que nous vivons, dans l'Église et le monde, nous poussent à poser cet acte solennel.

Cette consécration sera précédée par une neuvaine de préparation, du 2 au 10 février. Vous êtes tous invités à vous unir, individuellement et en famille, à cette démarche.

Prions pour que cette démarche nous obtienne les grâces dont nous avons tant besoin dans ces temps incertains et pleins d'épreuves, et pour que notre Mère du Ciel nous regarde avec bonté et douceur.

Neuvaine de préparation à la Consécration

Chaque jour du 2 au 10 février 2022

Après la récitation d'une dizaine de chapelet :

Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé votre intercession, ait été abandonné.

Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, ô ma mère, je viens à vous et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Ô mère du Verbe incarné, ne méprisez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer.

Ainsi soit-il.

**Acte de consécration de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre et de ses
œuvres au Cœur Immaculé de Marie
en la fête de Notre-Dame de Lourdes, 11 février 2022, à l'issue de la messe
chantée à 18h45**

Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et Secours des chrétiens, nous voici aujourd'hui prosternés à vos pieds, nous, les prêtres et les séminaristes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, ainsi que tous ceux qui, unis à nous en tant que famille spirituelle, placent leur espoir et leur confiance en vous.

O Reine et Mère de tous les prêtres, c'est par vous que Jésus, Grand Prêtre et Victime, a été donné au monde, et c'est vous qu'il nous a donnée comme Mère à son tour.

Intercédez, nous vous en supplions, pour nous, vos enfants, que vous avez reçus et acceptés au pied de la Croix. Regardez avec bonté l'œuvre que nous cherchons à accomplir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Obtenez-nous, par vos prières, les grâces dont nous avons besoin en tant que membres de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, afin d'être instruits et éclairés par son magistère, d'être zélés pour les sacrements, et d'être indéfectiblement loyaux dans l'unité avec le Vicaire de votre Fils.

La suite du texte est récitée uniquement par les prêtres et les séminaristes de la Fraternité :

Conscients de notre propre fragilité, et de la haine du monde pour les œuvres de lumière, nous offrons aujourd'hui à votre Cœur Immaculé notre Fraternité Sacerdotale et nous vous supplions de la prendre sous votre patronage. Nous vous choisissons, aujourd'hui et à jamais, comme notre avocate et notre Reine, et nous nous plaçons, avec toutes nos œuvres et tout ce que nous avons et sommes, ainsi que toutes les âmes qui sollicitent nos soins sacerdotaux, sous votre protection aimante.

À vous et à votre Cœur Immaculé, nous nous confions et nous nous consacrons. Assistez-nous dans nos efforts pour étendre le Royaume de votre Fils, afin que ceux qui se sont éloignés de la vérité soient de nouveau attentifs à l'enseignement de l'Église,

que ceux qui ont été séparés de son unité reviennent au seul vrai bercaïl, que ceux qui sont dans le péché soient restaurés dans l'état de grâce et que ceux qui ont abandonné les sacrements reviennent avec ferveur les recevoir.

O Vierge très pure, avec saint Pierre et tous les anges et les saints, priez pour nous tous en ces temps d'épreuve. Que votre amour et votre protection soient toujours sur notre Fraternité, afin que nous puissions proclamer fidèlement le Saint Évangile et apporter toujours les sacrements à un plus grand nombre d'âmes. Obtenez-nous par vos prières la persévérance dans la grâce jusqu'à la mort. Ainsi nous pourrions être unis à vous, notre Mère aimante, dans la maison du Père.

Ainsi soit-il.



LE TEMPS DE LA SEPTUAGESIME

Entre les derniers dimanches après l'Épiphanie et le début du Carême, les trois dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime constituent une période particulière de préparation au Carême. La lecture des épîtres et des évangiles nous y conduit, à travers divers éclairages successifs. Ainsi, l'épître de la Septuagésime compare l'effort du chrétien à une course sportive, l'évangile de la Sexagésime nous fait entendre la parabole du semeur, et celui de la Quinquagésime annonce la Passion et la Résurrection. Pourtant, les autres textes de ces trois dimanches ne vont pas directement dans ce sens et pourraient figurer à n'importe quelle période de l'année: ils expriment en général une ardente prière, un sentiment de gratitude ou un appel au secours contre un ennemi redoutable, valables en tout temps.

Pour comprendre cette diversité, propre à un temps de transition, il est intéressant de faire un peu d'histoire de ce temps, méprisé par les liturgistes modernes, au point de le faire disparaître purement et simplement lors de la dernière réforme liturgique, malgré sa vénérable antiquité.

Une évolution du jeûne quadragésimal

À Rome, le jeûne pascal était d'abord limité au vendredi et au samedi qui précédaient la célébration de la nuit pascalle. Progressivement le jeûne s'étendit à toute la semaine sainte, puis aux trois semaines précédant Pâques, enfin à la période de quarante jours qui allait du premier dimanche de Carême au jeudi saint inclusivement. Cet élargissement du jeûne, à l'image du temps passé par Jésus au désert, ou aux années passées par les hébreux dans le désert du Sinaï pendant l'Exode, entraîna le développement d'une liturgie appropriée.

Une anticipation du carême

Ce Carême de quarante jours, attesté à Rome à la fin du IV^e siècle, resta sans changement jusqu'au début du VI^e siècle. À cette époque on observa que le Carême ne comportait en fait que trente-quatre jours de jeûne puisqu'on ne jeûnait pas le dimanche, et on décida que les six jours précédant le premier dimanche de Carême seraient également des jours de jeûne. On aboutissait ainsi à une période de cinquante jours ou Quinquagésime, allant du 7^{ème} dimanche avant Pâques au dimanche de Pâques inclusivement, et qui faisait pendant à la cinquantaine pascale ou Pentecôte.

Dans la deuxième moitié du VI^e siècle, Rome adopta une nouvelle anticipation de la préparation à Pâques, que connaissaient déjà d'autres Églises et dont la première attestation se trouve dans *l'Epistolier de Capoue* de 546 : le 8^{ème} dimanche avant Pâques fut lui aussi intégré à la période de préparation à Pâques, et il reçut le nom de Sexagésime. Enfin, entre 580 et 590, le début de la préparation à la fête de Pâques fut reporté au 9^{ème} dimanche avant Pâques, qui prit le nom de Septuagésime.

Mais, s'il est assez facile de résumer l'histoire des anticipations du Carême, il paraît moins aisé d'en indiquer les causes. Les documents qui nous révèlent l'existence d'une fête ou d'un rite nous laissent le plus souvent dans l'ignorance sur les motifs de son institution. On peut cependant présumer que deux raisons au moins ont joué dans cette amplification progressive de la préparation à Pâques : Rome a dû s'inspirer de l'exemple de la liturgie byzantine, qui à cette époque connaissait elle aussi trois semaines préquadragésimales ; d'autre part,

la signification symbolique attachée par les Pères de l'Église aux nombres cinquante, soixante et soixante-dix n'a pas dû être étrangère à l'institution de ces dimanches, séparés l'un de l'autre par sept jours et non par dix et auxquels, par un ingénieux artifice, on a trouvé pourtant le moyen de donner les noms de Quinquagésime, Sexagésime et Septuagésime.

Les arithméticiens chevronnés pourront ainsi découvrir (et peut-être aller vérifier...) que la Quinquagésime couvre les cinquante jours allant jusqu'au dimanche de Pâques, la Sexagésime les soixante jours allant jusqu'au mercredi de Pâques (qui pendant quelque temps marqua le terme des solennités pascales), et la Septuagésime les soixante-dix jours allant jusqu'à la fin de la semaine pascale. Comme quoi, quand on veut se donner la peine, on peut toujours trouver une solution aux problèmes... sans devoir admettre trop rapidement que sept égalent dix.

Des indices précis nous permettent de penser que les formulaires primitifs des lectures affectés à ces trois dimanches invitaient explicitement la communauté chrétienne à se préparer au Carême. L'épître de la Septuagésime et les évangiles de la Sexagésime et de la Quinquagésime, qui ont dû appartenir à ces formulaires, en témoignent encore. Et les collectes primitives des trois dimanches, ainsi que la secrète de la Quinquagésime, conservées par le Sacramentaire gélasien (livre liturgique romain du milieu du VIII^e siècle), marquent très nettement la même orientation : ces trois messes étaient bien des messes de préparation à la grande observance du Carême. Avant un tel effort, jadis pris bien plus au sérieux qu'aujourd'hui, avec des pratiques sévères, il fallait bien une petite préparation, un entraînement, un tour de chauffe, diraient les sportifs aguerris et prévoyants.

Saint Grégoire et les Lombards

Cependant, des circonstances inattendues devaient entraîner rapidement l'abandon d'une partie de ces formulaires. Pendant l'été 592, les Lombards, conduits par leur roi Agilulf, avaient marché sur Rome, et saint Grégoire le Grand, pape depuis 590, n'avait obtenu leur éloignement qu'en payant à Agilulf un tribut de cinq cents livres d'or. Les années suivantes, Rome continua à vivre sous la menace, et le pape, déjà pessimiste par tempérament, vivait dans une

continuelle inquiétude du lendemain. C'est alors – en 593 ou 594 – qu'il aurait décidé que, les trois dimanches précédant le Carême, la communauté chrétienne de Rome accomplirait un triple pèlerinage aux sanctuaires des trois grands patrons et protecteurs de la ville : le dimanche de la Septuagésime on irait célébrer la messe à Saint-Laurent-hors-les-murs, le dimanche de la Sexagésime à Saint-Paul-hors-les-murs et le dimanche de la Quinquagésime à Saint-Pierre.

Cette décision, inspirée au pape par la situation politique, entraîna un remaniement presque complet des formulaires des messes de ces dimanches. D'une part, on fit choix de lectures en rapport avec le saint que l'on allait vénérer et implorer : ainsi on prit comme évangile de la Septuagésime celui de la messe de saint Laurent au 10 août, où on y voyait une justification des libéralités du diacre distribuant aux pauvres les trésors de l'Église, et pour la Sexagésime on choisit comme épître le texte de l'épître aux Corinthiens dans lequel saint Paul affirme à la fois sa faiblesse et sa force. D'autre part, on utilisa pour les pièces des chants, qui devaient exprimer la prière de la communauté romaine, des versets de psaumes dont les Juifs s'étaient servis autrefois pour demander le secours de Yahvé contre les Gentils et dont les Romains se serviraient maintenant pour implorer l'aide divine contre les Lombards : l'introït, le graduel et le trait de chacun de ces trois dimanches formulent clairement cet appel au secours. Enfin on composa des collectes qui sollicitaient la protection de Dieu contre l'adversaire.

Ces nouveaux formulaires de messes, où la prière contre les ennemis et les allusions aux saints protecteurs de Rome tenaient plus de place que la préparation au Carême, n'étaient célébrées que par le pape, dans les basiliques où avait lieu le pèlerinage. Dans les autres églises de la ville, les prêtres utilisaient les anciens formulaires, davantage orientés vers le Carême. Nous en avons la preuve dans le fait que le *Sacramentaire grégorien* (à l'usage du pape) donne les nouvelles oraisons, alors que le *Sacramentaire gélasien* (à l'usage des prêtres) conserve les anciennes. Mais, lorsqu'à la fin du VIII^e siècle, Charlemagne demanda à Rome un sacramentaire qui pourrait servir de base à sa réforme liturgique, ce fut le *Sacramentaire grégorien* qui lui fut envoyé par le pape, et ce furent donc les messes composées en fonction du péril lombard qui

devinrent, pour tout l'Occident, les messes de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime.

La Tradition vient des choses transmises

Aujourd'hui, ce sont ces messes, inchangées depuis la fin du VI^e siècle, que nous offre le missel romain. L'aperçu historique que nous avons donné ici permet de déceler la raison d'être de ces textes. *L'aggiornamento* liturgique a jeté ce patrimoine aux orties, arguant de son manque de cohérence. Peut-être était-ce aussi parce que l'antique discipline du jeûne quadragésimal, qui existait depuis les temps apostoliques mais avait été suspendu pendant la seconde guerre mondiale, puis abandonné en 1945 au profit d'une privation quasi symbolique le premier jour de Carême (le mercredi des Cendres) et le jour de la mort de Jésus sur la Croix (Vendredi-Saint), établissait un temps nouveau, facilement accessible, pour lequel il n'était plus nécessaire de préparer les corps et les âmes. Pour nous, qui avons encore la grâce de profiter de la richesse de ces textes et de ce temps liturgique, rappelons-nous l'importance de demander l'aide de Dieu contre l'adversaire, qui n'est certes pas le danger des Lombards de jadis (quoi qu'il y eut des analogies possibles à chaque époque de la vie de l'Église), mais bien plutôt pour ce combat spirituel auquel le Carême appelle chaque chrétien. Pour cela, il convient de s'entraîner à la course du Ciel, et de s'y lancer avec courage et persévérance, en prenant tous les moyens naturels et surnaturels adéquats ! Suivons le Christ au désert, il nous y montre la route vers le salut donné à Pâques.

Abbé Jacques Olivier, fssp



ORDO LITURGIQUE

FEVRIER 2022



Mardi 1^{er} février : Saint Ignace, évêque et martyr, 1^{ère} classe, Rouge

Mercredi 2 février : La Purification de la Sainte Vierge Marie, 2^{ème} classe, Blanc

Jeudi 3 février : Saint Lupicin, évêque de Lyon, 3^{ème} classe, Blanc

Vendredi 4 février : Saint André Corsini, évêque, 3^{ème} classe, Blanc

Samedi 5 février : Sainte Agathe, vierge et martyre, 3^{ème} classe, Rouge

Dimanche 6 février

5^{ème} dimanche après l'Épiphanie, 2^{ème} classe, Vert

Solennité de la Purification de Notre-Dame, 2^{ème} classe, Blanc

Lundi 7 février : Saint Romuald, abbé, 3^{ème} classe, Blanc

Mardi 8 février : Saint Jean de Matha, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mercredi 9 février : Saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, docteur, 3^{ème} classe, Blanc

Jeudi 10 février : Sainte Scholastique, vierge, 3^{ème} classe, Blanc

Vendredi 11 février : Apparitions de la Sainte Vierge Marie à Lourdes, 3^{ème} classe, Blanc

Samedi 12 février : les sept Saints Fondateurs de l'ordre des Servites de Marie, confesseurs, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 13 février

Dimanche de la Septuagésime, 2^{ème} classe, Violet

Lundi 14 février : de la férie, 4^{ème} classe, Violet

Mardi 15 février : Saint Claude de la Colombière, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mercredi 16 février : de la férie, 4^{ème} classe, Violet

Jeudi 17 février : de la férie, 4^{ème} classe, Violet

Vendredi 18 février : Saint Jean-Pierre Néel, martyr, 3^{ème} classe, Rouge

Samedi 19 février : de la Sainte Vierge au samedi, 4^{ème} classe, Blanc

Dimanche 20 février

Dimanche de la Sexagésime, 2^{ème} classe, Violet

Lundi 21 février : de la férie, 4^{ème} classe, Violet

Mardi 22 février : Chaire de Saint Pierre, apôtre, 2^{ème} classe, Blanc

Mercredi 23 février : Saint Pierre Damien, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe, Blanc

Jeudi 24 février : Saint Matthias, apôtre, 2^{ème} classe, Rouge

Vendredi 25 février : de la férie, 4^{ème} classe, Violet

Samedi 26 février : de la Sainte Vierge au samedi, 4^{ème} classe, Blanc

Dimanche 27 février

Dimanche de la Quinquagésime, 2^{ème} classe, Violet

Lundi 28 février : Saint Galmier, sous-diacre de Lyon, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mardi 1^{er} mars : Saint Jean-Louis Bonnard, martyr, 3^{ème} classe, Rouge

Mercredi 2 mars

Mercredi des Cendres, 1^{ère} classe, Violet

Jeudi 3 mars : Jeudi après les Cendres, 3^{ème} classe, Violet

Vendredi 4 mars : Vendredi après les Cendres, 3^{ème} classe, Violet

Samedi 5 mars : Samedi après les Cendres, 3^{ème} classe, Violet

Dimanche 6 mars

1^{er} dimanche de Carême, 1^{ère} classe, Violet

- LE MYSTERE DE LA REDEMPTION -

Introduction

La rédemption est le rachat d'un prisonnier, moyennant une rançon payée par le captif ou par un intermédiaire. Cet intermédiaire sera appelé le médiateur. Ainsi, Moïse – qui était le médiateur entre Dieu et le peuple juif – fut la figure du vrai médiateur : Jésus-Christ le Sauveur.

Jésus va ainsi expier : cette expiation (ou réparation) est l'acceptation volontaire d'une peine pour réparer une faute. Et comme cette réparation est adéquate (suffisante), le Christ va satisfaire parfaitement. On parlera donc de satisfaction quand l'expiation est totale.

La Rédemption

La rédemption est le mystère de Jésus-Christ mort sur la croix pour nous racheter.

1- La rédemption est un rachat

Par le péché, Adam et Eve avaient perdu pour eux et pour leurs descendants les dons surnaturels que Dieu leur avait octroyés, ils s'étaient rendus coupables d'une offense qui exigeait réparation et ils étaient tombés sous l'emprise du démon. Il fallait donc offrir à Dieu une réparation à laquelle il avait droit.

Racheter l'humanité a donc consisté, pour le Christ, à offrir une rançon, à payer à la place des hommes, les dettes qu'ils avaient contractées vis-à-vis de Dieu par le péché, pour leur reconquérir les biens qu'ils avaient perdus (la grâce et le droit au bonheur du ciel) et pour les libérer de l'esclavage du démon.

2- La rédemption s'est accomplie par la Passion de Jésus-Christ

C'est-à-dire, par ses souffrances et sa mort sur la croix. L'homme étant incapable d'offrir à Dieu une réparation équivalente à l'injure, Jésus-Christ se fit le médiateur, l'intermédiaire entre l'offensé et l'offenseur. « Comme par la faute d'un seul, la condamnation est venue sur tous les hommes, ainsi,

par la justice d'un seul vient à tous les hommes la justification qui donne la vie. » (*Rm. 5, 18*)

3- La rédemption est un mystère

Notre seule raison ne peut comprendre comment Dieu a pu souffrir et mourir sur une croix. Souffrir est impossible à la nature divine en tant que telle (car elle possède toutes les perfections de toute éternité), mais cela devient possible dans la personne de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, dans lequel tous les actes de la nature humaine (donc sa souffrance) sont attribués à la personne divine.



Nécessité de la Rédemption

Etant donné l'existence historique du péché originel, il y avait pour Dieu deux manières de traiter l'homme coupable :

- le punir : en choisissant de supprimer le genre humain ou l'abandonner à son refus de Dieu, qui le privait de sa présence et de son amour, donc du bonheur éternel (c'est la définition de l'enfer).

- lui rendre son amitié : par simple bonté, en pardonnant l'injure sans exiger de réparation ou par bonté et justice, en réparant lui-même.

Pour satisfaire totalement, il fallait une intervention personnelle de Dieu lui-même. Pour réparer la faute d'un homme, il fallait un homme ; et pour réparer l'offense faite à Dieu, il fallait un Dieu. Il fallait donc que Dieu s'unisse à la nature humaine. Dieu devait s'incarner.

Mais devait-il mourir ? De manière absolue, non. Une larme du Christ aurait même pu suffire ! Mais le Christ a voulu donner le plus grand signe d'amour

possible qui est de donner sa vie : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. » (*Jn. 15, 17*)

C'était la meilleure manière. Qui n'aimerait ce Dieu qui nous a tant aimés ? Car l'amour provoque l'amour et l'exercice des vertus du Christ est exemplaire pour l'humanité. « Le Christ a souffert pour vous ; et il vous a laissé son exemple afin que vous marchiez sur ses traces. » (*1 Pi. 2,21*)

La nécessité de la rédemption est donc relative. Il était absolument nécessaire que la rédemption s'opère par l'incarnation, mais la passion n'était donc pas le mode nécessaire de satisfaction. Ce moyen a été choisi pour montrer aux hommes l'amour infini de Dieu pour eux ainsi que l'horreur du péché.

La rédemption révélée dans la Bible

Par sa passion et sa mort sur la croix, le Christ a satisfait à Dieu pour tous les péchés des hommes et a mérité leur salut.

1- Cette vérité de foi nous est révélée dans l'Ancien Testament

- l'agneau pascal de l'Ancien Testament délivra le peuple hébreu de la servitude égyptienne. Il est une figure du Christ qui libéra l'humanité de l'esclavage du péché.

- Isaïe (chapitre 53) et le psaume 21 annonce le Messie comme l'hostie propitiatoire, c'est-à-dire la victime qui doit satisfaire à la justice de Dieu pour nos péchés.

C'est ce que Jésus affirmera tout au long de sa vie :

« C'est ainsi que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude. » (*Mt. 20, 28*)

« Car ceci est mon sang, le sang de l'alliance qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés. » (*Mt. 26, 28*)

2- Les apôtres témoignent que la mort du Christ est une vraie satisfaction et la cause de notre salut

« Ils sont justifiés par la faveur de sa grâce, en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus : Dieu l'a exposé, instrument de propitiation par son propre sang moyennant la foi ; il voulait montrer sa justice car il avait passé condamnation sur les péchés commis jadis. (*Rm. 3, 24s*)

3- La Tradition confirme

- saint Irénée (II^e siècle) : « Nous avons été rachetés par le sang du Christ, par sa mort qui fut un vrai sacrifice et par son obéissance qui expia notre désobéissance. » (*Contre les hérésies*)

- le concile de Trente déclare : « Jésus-Christ par sa très sainte passion sur l'arbre de la croix nous a mérité la justification et a satisfait pour nous à Dieu son Père. »



Nature de la Rédemption

Le Christ a été tué à la veille de la Pâque, en cet anniversaire où, depuis tant de siècles, l'immolation de l'agneau pascal commémorait la délivrance du peuple d'Israël, et préfigurait le véritable agneau de Dieu dont le sacrifice devait libérer tout son peuple de la servitude du péché.

C'est à Jérusalem, ville sainte, capitale de la nation choisie, que la grande victime vint se substituer aux holocaustes imparfaits et symboliques. Et le sacrifice eut lieu hors de l'enceinte (sur le mont Golgotha), tout comme jadis pour les cérémonies d'expiation, la victime, chargée du péché, était égoragée en dehors des limites du camp.

Jésus-Christ a enduré de multiples souffrances : il est certain que ses tortures ont dépassé celles de n'importe quel martyr, tant en étendue qu'en intensité. On peut se souvenir de tous les épisodes de la passion (agonie, tribunaux, flagellation, couronnement d'épines, chemin de croix, crucifixion, etc.) et les contempler à travers la relique du saint Suaire et les études médicales (ou même dans le film *La Passion* de Mel Gibson).

Il ne faut pas croire que parce qu'il était Dieu ses souffrances lui étaient plus supportables : bien au contraire ! S'il les acceptait volontairement, il n'a pas

moins souffert car il désirait et ne faisait donc rien contre, en se protégeant ou en se plaignant...

De plus, comme il possédait une nature humaine parfaite, le Verbe incarné était doué d'une sensibilité plus affinée et d'une âme plus délicate. Et il ne faut pas oublier, qu'en ayant la vision béatifique, il souffrait de voir les péchés des hommes et l'ingratitude de beaucoup malgré ses souffrances pour eux.

Conséquences de la Rédemption

La passion a mérité notre rédemption parce qu'elle fut obéissante, amoureuse et volontaire.

1- La satisfaction pour le péché

Pour quel motif le Christ a-t-il souffert ? Le prophète Isaïe répond : « Mais lui, il a été transpercé à cause de nos crimes, écrasé à cause de nos fautes. Le châtiment qui nous rend la paix est sur lui, et dans ses blessures nous trouvons la guérison. » (*Is. 53, 5*)

2- La réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu

« Si, étant ennemis, nous fûmes réconciliés à Dieu par la mort de son fils, combien plus, une fois réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. » (*Rm. 5, 10*)

« Et le tout vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui par le Christ et nous a confié le ministère de la réconciliation. Car c'était Dieu qui dans le Christ se réconciliait le monde, ne tenant plus compte des fautes des hommes, et mettant en nous la parole de la réconciliation. » (*2 Co. 5, 18s*)

3- La restitution des dons surnaturels

En vertu de son sacrifice, le Christ a permis la restauration de la justice originelle qui a été véritable, bien qu'incomplète.

L'homme est rentré en possession des dons surnaturels : la grâce sanctifiante, les grâces actuelles, la gloire du ciel : « Il ne s'est pas occupé

des œuvres de justice que nous avons pu accomplir, mais, poussé par sa seule miséricorde, il nous a sauvés par le bain de la régénération et de la rénovation en l'Esprit Saint. Et cet Esprit, il l'a répandu sur nous à profusion, par Jésus-Christ notre sauveur, afin, que justifiés par la grâce du Christ, nous obtenions en espérance l'héritage de la vie éternelle. » (*Tit. 3, 5-7*)

Quant aux dons préternaturels, (immortalité, impassibilité, science infuse et intégrité), ils n'ont pas été rétablis.

Caractère de la Rédemption

1- Elle fut libre

Tant du côté du Père que du Fils. « C'est pour cela que le Père m'aime, parce que je donne ma vie, pour la reprendre. Personne ne me l'enlève ; mais je la donne de moi-même. » (*Jn. 10, 17s*)

2- Elle fut surabondante

Elle fut non seulement plénière (suffisante) mais elle alla au-delà de l'offense elle-même infinie. Ainsi, si le Christ a tant souffert, c'est afin de nous faire comprendre la grandeur de son amour et la gravité du péché : « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé. » (*Rm. 5, 20*)

3- Elle fut universelle

Attention, cette question est très délicate. D'une façon générale, on peut dire que la Rédemption porta ses fruits pour autant que nous en voulions. Le Concile de Trente déclare que Jésus « est mort pour tous, encore que tous ne participent pas au bienfait de sa mort. » Notre coopération est donc exigée.

Il est de foi d'affirmer que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes et a expié pour tous les péchés.

Mais attention, cette affirmation ne signifie pas que tous les hommes sont sauvés, mais qu'ils pourraient tous l'être par la rédemption s'ils le voulaient.

4- Elle demande notre coopération

Luther et Calvin professent l'hérésie inverse : « La foi seule suffit sans les œuvres », mais saint Paul dit bien : « En ce moment, je trouve ma joie dans les souffrances que j'endure pour vous, et je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son corps qui est l'Eglise. » (*Col. 1, 24*)

Nous devons donc affirmer que la coopération de notre part est une condition indispensable à notre salut.

Cette affirmation est de foi et est le fondement de la vie spirituelle : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive. » (*Mt. 16, 24*)

Solidaires d'Adam dans la chute, nous le sommes dans le Christ par l'œuvre de la réparation.

Pour obtenir les fruits de la rédemption, il faut expier avec le Christ pour nos péchés en portant notre croix. La foi seule ne suffit pas pour notre justification : il faut y ajouter les œuvres. Ainsi saint Augustin écrit : « Celui qui t'a créé sans toi ne te sauvera pas sans toi. »

Conclusion

N'oublions pas que, comme la Trinité et l'Incarnation, la Rédemption est un mystère. Sans la foi, les rationalistes n'ont vu dans ce mystère qu'un sentiment de vengeance contraire à la volonté de Dieu, alors que c'était la preuve d'un amour infini, tout de justice (en rendant à chacun ce qui lui est dû) et de miséricorde (qui ne demande pas cet acte coupable, mais le fait à sa place, en lui proposant d'y participer). Il faut y adorer Dieu : « Nous vous adorons ô Christ, et nous vous bénissons, car vous avez racheté le monde par votre sainte croix. »

Inspiré du catéchisme des Trois Blancheurs
abbé Côme Rabany, fssp

LES FRESQUES DE FRANCESCO SOLIMENA A LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE SAN PAOLO A NAPLES

La basilique *San Paolo Maggiore* (en français : Saint-Paul-Majeur) située au centre de Naples, occupe l'emplacement d'un ancien temple païen du I^{er} siècle, dédié aux Dioscures.

En 1538, l'église, pour l'essentiel construite au VIII^{ème} et IX^{ème} siècle, est achetée par l'ordre des Théatins, fondé quelques années auparavant par saint Gaétan de Thiene et Gian Pietro Carafa, élu pape sous le nom de Paul IV en 1555. Au début des années 1580, une reconstruction générale débute avec l'érection du transept de l'église, d'une abside et de la nef. Mais les quelques restes du temple antique et la toute nouvelle église furent grandement détruits par le tremblement de terre de 1688 qui fit de grands dégâts dans la ville.



La décoration a repris après le séisme avec la réutilisation des éléments en marbres pour le nouveau pavement et les pilastres.

Dans cette église mourut, le 10 novembre 1608 saint André Avellin, théatin, alors qu'il commençait la célébration de la messe ; son corps repose dans une

chapelle qui porte son nom, à droite de l'abside, alors que dans la crypte sont conservées les reliques de saint Gaétan de Thiene, fondateur de l'ordre.

Cependant c'est sur un espace secondaire que nous allons nous attarder, la sacristie, intégralement recouverte de fresques de la main de Francisco Solimena, dont ce fut la première grande commande, qui le lança sur la scène napolitaine.

Francisco Solimena né en 1657 et mort en 1747 près de Naples est une des plus grandes figures de la peinture napolitaine de la fin du XVII^{ème} siècle et de la première moitié du XVIII^{ème}.

Comme beaucoup d'artistes de ce temps, il est issu d'une famille d'artistes, et son père, Angelo Solimena (17 novembre 1629-1716) dirigeait un atelier de peinture dans cette région.

Le cardinal Orsini (futur pape Benoît XIII) devint le protecteur du jeune Francisco, qui fut apprenti dans l'atelier de son père, en 1672-1673, puis exécuta avec lui la fresque du Paradis de la cathédrale de Nocera Inferiore et une Vision de saint Cyrille d'Alexandrie à l'église San Domenico de Solofra, vers 1675-1680.

En 1674, il se rend à Naples pour étudier chez Francesco di Maria, grand peintre napolitain du XVII^{ème} siècle. Il se rapproche à ce moment du style de Giovanni Lanfranco, peintre de Parme, et travaille pour l'Église du Gesù Nuovo de Naples (1677). Il monte alors son atelier à Naples, y a une activité assez prolifique, réalisant de nombreuses fresques, des retables, des sujets mythologiques, des décors éphémères pour des célébrations de mariage et d'événements de cour, et des portraits.

Sa première grande commande, au début des années 1690, est celle sur laquelle nous allons nous arrêter, à savoir la décoration intégrale de la sacristie de la basilique de San Paolo Maggiore.

Il faut s'imaginer que Naples, à cette époque, n'était pas dans le même pays que Rome. C'était un monde à part dans la péninsule italienne, terre que se disputaient l'Espagne et l'Autriche, mais qui ne fut jamais vraiment sous la domination des états de l'Eglise. Naples a toujours vécu d'une vie très éloignée de l'Italie centrale.



L'histoire de la construction de la sacristie de Saint Paul majeur est assez mal connue. Nous savons que le chantier a fait l'objet de nombreuses redéfinitions des espaces architecturaux, en raison d'une adaptation continue avec les bâtiments qui entourent la salle. Pour ces raisons, le lieu a nécessité plusieurs restaurations au cours des années soixante-dix du XX^{ème} siècle, en particulier en ce qui concerne le mur de la fresque représentant la Chute de Simon le magicien. Ces restaurations ne sont pas encore achevées aujourd'hui.

Ce qui est sûr, c'est que la sacristie de saint Paul majeur représente le premier ensemble de fresques réalisées dans la pleine maturité de Francesco Solimena, avec en particulier les cadres ornés de motifs végétaux et floraux, la voûte et les nervures encadrant des allégories de Vertus, et les médaillons contenant les portraits des fondateurs de l'ordre des théatins, San Gaetano et Paul IV, et

surtout les deux grandes fresques qui se font face : La Chute de Simon le magicien, (1690), et la Chute de Saint-Paul (1689).

Les deux scènes qui se font face relatent deux chutes qui ont un sens presque opposé : l'un présage une déchéance, alors que l'autre est annonciateur d'une conversion merveilleuse, celle de Saint Paul. Le premier est relaté dans les Actes des apôtres (Ac 8, 9-21) où l'on voit qu'après avoir été baptisé par Saint Philippe, Simon le Magicien veut acheter à Pierre son pouvoir de faire des miracles (Ac 8, 9-21). Saint Pierre finalement le condamne et le précipite dans l'abîme en disant : « Que ton argent périsse avec toi, parce que tu as pensé acquérir avec de l'argent le don de Dieu ».

Au contraire la chute de saint Paul sur le chemin de Damas, tant de fois représentée par l'iconographie chrétienne, et souvent pensée comme une chute de cheval, ce qui n'est pas dans le texte, est le début, on le sait, du processus de conversion de celui qui deviendra l'apôtre des Nations.

Francisco Solimena, dans ces deux compositions impressionnantes, mêle l'enchevêtrement des figures, très abondantes dans les deux fresques, et la clarté du récit.

En particulier dans la fresque qui a pour sujet la chute de Saint Paul, la figure du saint au sol, dans un chaos difficilement lisible, émerge malgré tout dans une clarté de couleurs changeantes qui mêlent l'étrangeté à la fascination.

C'est sur cette figure que nous aimerions terminer, en nous arrêtant sur cet enchevêtrement de corps humains et de chevaux à demi morts, d'où sort cette figure nimbée d'une lumière irréaliste, qui présage l'entrée dans la vie surnaturelle de celui qui allait embraser le monde des gentils de la Foi dans le Christ.

abbé Jean-Cyrille Sow, fssp



ACTES DE CATHOLICITE

Baptêmes

Ont été régénérés par les eaux du baptême :

- ❖ Emérence de Franqueville, le 1^{er} janvier 2022 en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Victor Simian, le 9 janvier 2022 en la collégiale Saint-Just.

Funérailles

Ont été rappelés à Dieu et ont reçu les funérailles chrétiennes :

- ❖ Georges Labouche, le 6 janvier 2022 en l'église de Sainte-Foy.
- ❖ Michèle Delcourt, le 11 janvier 2022 en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Sabine Surply, le 18 janvier 2022 en l'église Saint-Laurent d'Ollioules.

Requiem æternam dona eis Domine, et lux perpetua luceat eis.

ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 09h30 à 10h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, les vendredis hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio.

- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochains cours les mercredis 9 février, 2, 16 et 30 mars.**
- ❖ Pour les étudiants : cercle Saint-Alexandre : le 3^{ème} lundi de chaque mois (sauf vacances), à 20h00, au 2 rue Franklin (Lyon 2^{ème}). **Prochaines rencontres : mercredis 7 février et 21 mars.**
- ❖ Pour adultes : le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h3, à la maison Padre Pio. **Prochains cours : jeudis 3 mars et 7 avril.**
- ❖ **Répétition des servants de messe : samedi 19 mars**, à Saint-Just, de 9h30 à 10h45 (il y aura des répétitions supplémentaires les 9, 14, 15 et 16 avril pour les servants de la semaine sainte).

Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- Récollecion le matin à la Maison Padre Pio : messe (8h30), conférence (9h45) et heure sainte avec confessions (10h30) ; fin à 11h30.
- Messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00, à la collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

VACANCES SCOLAIRES

Du 14 au 26 février, toutes les **messes de semaines** seront célébrées à **Saint-Just à 11h00**, précédées d'une demi-heure de confessions.

RENDEZ-VOUS 2021-2022

- ❖ sam. 5 mars 2022 : Récollecion de Carême – dames
- ❖ sam. 12 mars 2022 : Récollecion de Carême – messieurs
- ❖ 10-17 avr. 2022 : Semaine Sainte
- ❖ sam. 7 mai 2022 : Confirmations par S.E.R. Mgr Gobilliard
- ❖ dim. 15 mai 2022 : Professions de foi
- ❖ dim. 19 juin 2022 : Premières communions
- ❖ sam. 25 juin 2022 : Kermesse paroissiale

DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal¹, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

1. Soixante-six pour cent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien
vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

INTENTIONS DE MESSES

Prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-

-

-

Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;

- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;

- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

DON EN LIGNE : dons.fssp.fr/lyon



Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : Février 2022.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 www.communicantes.fr

Abbé Paul Giard - Chapelain

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : abbe@giard.fr

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 66 71 08 36 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com

Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : sowjc@yahoo.fr



COLLEGALE SAINT-JUST - 41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

Dimanche et jour de précepte

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi, hors vacances scolaires

- 18h45 : Messe lue, *17h45- 18h30 confessions*

Le vendredi, hors vacances scolaires

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, *17h45- 18h30 confessions*

Le samedi

- 11h00 : Messe lue, *9h45- 10h45 confessions*



MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, hors vacances scolaires